

Revue de presse

La Rentrée scolaireUn sondage qui affirme que «près de 79 % des parents et 83 % des étudiants pensent que la hausse des frais de scolarité nuira au taux de fréquentation des universités», les Cégeps qui critiquent les compressions du réseau, une surprenante hausse des inscriptions au Cégep (à Garneau et au Québec), les résultats de la réforme au Cégep et... les luttes étudiantes.

29 août 2011

Droits de scolarité - Terre-Neuve damera le pion au Québec, estime la FECQ

Valerian Mazataud

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) conteste les propos de la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, qui affirmait le 24 août que, malgré leur hausse de 1625 \$, les droits de scolarité québécois resteront les plus bas en Amérique du Nord. «Dans cinq ans, même avec l'augmentation des droits de scolarité, l'étudiant québécois va payer moins pour aller à l'université que ce que paie en moyenne l'étudiant canadien au moment où je vous parle. Ça va demeurer les droits de scolarité les plus bas en Amérique du Nord», a déclaré la ministre en entrevue à l'émission Désautels de Radio-Canada.

Pour la FECQ, cependant, cette affirmation est fautive, puisqu'elle évalue que les droits québécois atteindront 4700 \$ en 2016, soit bien plus que les 2550 \$ demandés aux étudiants de Terre-Neuve à la rentrée prochaine.

La FECQ cite également plusieurs autres établissements d'Amérique du Nord où elle considère que les droits seront à terme moins élevés qu'au Québec, par exemple la West Virginia University (2850 \$US), ou la New Mexico Highlands University (2950 \$US).

Le président de la FECQ, Léo Bureau-Blouin, invite la ministre «à ne pas véhiculer de fausses informations» et lui rappelle que c'est probablement le Mexique qui offre les droits de scolarité les moins élevés du continent.

27 août 2011

Hausse des frais de scolarité

Les étudiants et leurs parents sont mécontents

Emmanuel Delacour, Agence QMI

MONTRÉAL – Près de 79 % des parents et 83 % des étudiants pensent que la hausse des frais de scolarité nuira au taux de fréquentation des universités.

C'est ce que révèle un sondage monté par la firme CROP et commandité par la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

Selon les statistiques recueillies, près de 60 % des parents et plus de 73 % des étudiants ont qualifié d'insuffisante l'augmentation au programme de prêts et bourses apportée par Québec.

Les présidents des deux associations étudiantes étaient présents vendredi lors d'un point de presse devant les bureaux du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour faire part des résultats de cette étude. « D'un côté, le gouvernement accepte que les universités offrent des parachutes dorés aux recteurs, mais refuse de geler les frais de scolarité », a dénoncé Léo Bureau-Blouin, président de la FECQ.

De son côté, Martine Desjardins, présidente de la FEUQ, a décrié le manque de justice sociale dont fait preuve le ministère.

« Cette augmentation réduira clairement l'accessibilité aux études postsecondaires pour les étudiants les plus démunis. Nous allons perdre tous les acquis obtenus lors de la Révolution tranquille, c'est de l'iniquité générationnelle », a-t-elle affirmé.

Le sondage a été mené en ligne auprès de 389 étudiants et 173 parents ayant des enfants qui poursuivent présentement des études au secondaire, au DEP, au cégep ou à l'université.

25 août 2011

Les coupes font mal aux cégeps

Pascale Breton, La Presse

Les compressions-surprises que Québec impose aux cégeps pour les deux prochaines années mettent en péril l'atteinte d'objectifs fondamentaux comme la rétention de la clientèle et la formation d'une main-d'oeuvre qualifiée, affirme la Fédération des cégeps. Le ministère de l'Éducation a imposé aux cégeps des compressions de 31,3 millions cette année. Ce sera la même chose en 2012-2013, après quoi on annonce un réinvestissement.

Il est urgent de consolider et de stabiliser le financement du réseau des 48 cégeps, presse le président-directeur général de la Fédération des cégeps, Jean Beauchesne, en tournée médiatique cette semaine à l'occasion de la rentrée. «Il faut continuer de travailler pour trouver des moyens imaginatifs d'assurer la stabilité. On ne peut pas investir et désinvestir», dit-il.

Déjà, 28 cégeps prévoient un déficit cette année et devront puiser dans leurs surplus accumulés.

Les cégeps feront face à des défis de taille dans les prochaines années. D'abord, les prévisions laissent entrevoir une baisse importante de la clientèle.

Cette année, avec 174 861 élèves inscrits, l'ensemble du réseau enregistre une hausse de 1,4%, mais leur répartition est inégale. Les 12 cégeps de Montréal sont pratiquement complets. La croissance se fait aussi sentir en Montérégie, dans Lanaudière, dans les Laurentides et dans le Centre-du-Québec, où la clientèle a fait un bond de 8,7% cette année, notamment grâce à l'implantation de programmes régionaux spécialisés.

Mais ailleurs, le nombre d'élèves inscrits diminue, comme au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où la baisse est de 2,4%.

«Des régions sont plus à risque. Ce qu'on voit dans la lorgnette n'est pas rassurant», déclare M. Beauchesne.

Pour contrer la baisse de clientèle dans les régions, la Fédération mise notamment sur les programmes exclusifs, offerts par certains cégeps seulement, et sur le recrutement

d'élèves étrangers. Les élèves étrangers permettent à certains cégeps d'ouvrir des cohortes, ce qui ne serait pas possible autrement. On compte 1600 élèves étrangers dans le réseau. La Fédération aimerait en voir quelques milliers de plus.

Formation continue pour les adultes

L'autre défi majeur est la formation d'une main-d'oeuvre qualifiée. Les besoins seront importants dans les prochaines années, rappelle M. Beauchesne. Pourtant, la formation continue des adultes est négligée.

«C'est une préoccupation plus pointue cette année parce que les données d'Emploi-Québec prévoient qu'il y aura 700 000 emplois à pourvoir dans les six ou sept prochaines années», explique M. Beauchesne.

Quelque 25 000 adultes qui sont déjà sur le marché du travail suivent une formation collégiale pour se perfectionner, mais environ 5000 sont laissés en plan chaque année, faute de budget.

«On ne veut plus avoir une limite financière faisant en sorte qu'on laisse des adultes sur les listes d'attente, indique M. Beauchesne, qui souhaite discuter de la question avec le Ministère. C'est un verrou important à notre capacité de répondre à la demande.»

Les cégeps doivent également travailler à long terme pour améliorer leur taux d'obtention de diplôme. Un élève sur trois abandonne le cégep avant d'avoir obtenu son diplôme.

25 août 2011

Jean Beauchesne au Devoir - Le réseau collégial en a assez de l'instabilité financière «On ne peut pas développer une offre de formation de qualité en jouant au yo-yo», affirme le nouveau p.-d.g. de la Fédération des cégeps

Lisa-Marie Gervais, *Le Devoir*

La Fédération des cégeps en a assez d'avoir à jouer au «yo-yo» et de gérer un réseau instable, qui oscille au gré des compressions et des réinvestissements. Cela met en péril la qualité de l'enseignement dans le réseau, a confié au Devoir le nouveau président-directeur général de la Fédération des cégeps, Jean Beauchesne, lors d'une rencontre éditoriale.

Au cours des 20 dernières années, la Fédération a calculé qu'il y avait eu, en alternance, des compressions de 307 millions et des réinvestissements de 167 millions. Et en plus de gérer avec 31 millions en moins cette année, le réseau collégial subira encore des coupes budgétaires l'an prochain. Il y avait pourtant eu des réinvestissements du provincial et du fédéral totalisant 90 millions au cours des cinq dernières années. «C'était l'oxygène qui permettait à nos cégeps de mettre en place des projets particuliers et innovateurs sur le plan pédagogique. On se fait maintenant couper le tiers de cette marge de manoeuvre, a-t-il déploré. Sur le terrain, on ne peut pas développer une offre de formation de qualité en jouant au yo-yo. [...] C'est une attaque directe à la qualité de l'enseignement.»

Certains cégeps commençaient à peine à pouvoir mettre en branle les projets pour lesquels ils avaient reçu des fonds provenant notamment des transferts fédéraux, régis par des ententes. Dans certains cas, les nouvelles compressions budgétaires viendront anéantir tous ces efforts. «Bien qu'on n'ait pas pu complètement éviter certaines coupes dans les services aux étudiants, on a mitigé les dégâts. Mais on ne pourra pas le faire deux années d'affilée», a indiqué M. Beaudesne, qui dit envier les universités qui ont obtenu, grâce à un réinvestissement échelonné sur cinq ans, la stabilité de leurs finances.

Aux coupes dans le réseau collégial s'ajoutent celles de la loi 100, qui se traduisent par le non-remplacement d'un employé administratif sur deux et des réductions de 25 % en frais de publicité, de déplacements et de formation. Croulant sous cette pression budgétaire, 28 cégeps sur 48 ont même déjà annoncé leur intention d'adopter des budgets déficitaires et d'autres pourraient encore se prononcer. Techniquement, cela est interdit par la loi, mais c'est permis si les cégeps ont un solde de fonds dans lequel puiser.

De l'aide!

La Fédération des cégeps exige davantage d'aide du gouvernement pour former la main-d'oeuvre qui devra pourvoir les quelque 700 000 emplois d'ici 2014. M. Beauchesne s'est montré plutôt déçu des 13 pistes de solution auxquelles sont arrivés les ministres de l'Éducation et de l'Emploi et de la Solidarité sociale, lors de la rencontre nationale sur l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail en juin dernier. «Je crains que les résultats annoncés ne soient pas à la hauteur des attentes, a-t-il dit en demandant plus d'aide financière du gouvernement. On dirait que le gouvernement reconnaît que pourvoir ces postes est une priorité nationale, mais les moyens ne suivent pas.»

Certaines «formations sur mesure» sont actuellement données dans certains cégeps en partenariat avec une entreprise, comme le cégep de Granby et IBM. La formation est payée par l'entreprise qui elle, en échange, recevra en son sein les travailleurs qui en seront issus. Malgré ce nouvel argent qui entre, ce n'est pas suffisant pour éponger le déficit, soutient M. Beauchesne.

«Nous, on est déjà en train de développer une stratégie pour ne pas avoir de compressions dans notre année 2012-2013, et la principale clé, c'est le gouvernement», a-t-il avancé.

Des étudiants pas plus cancrés

Contrairement aux prédictions du ministère de l'Éducation, les étudiants seraient cette année légèrement plus nombreux. Selon des données préliminaires, 174 861 étudiants sont inscrits cet automne dans l'un ou l'autre des 48 cégeps, soit 1,4 % de plus que l'an dernier. La hausse la plus marquée se trouve dans le Centre-du-Québec, soit 8,7 % (297 étudiants).

Au dire de M. Beauchesne, ces étudiants, qui constituent la deuxième cohorte de la réforme, ne sont pas des cancrés, comme plusieurs l'avaient craint. Au contraire, ils

seraient même beaucoup plus critiques et plus ouverts sur le monde. «Ils sont de plus en plus branchés, de plus en plus sceptiques, mais dans le sens positif du terme», a dit le p.-d.g. en parlant de la génération C (pour computer). «Ils ne sont pas moins dynamiques qu'avant et on ne peut pas conclure qu'ils sont moins préparés. Ils sont différents, tout simplement.» Les craintes exprimées précédemment par le réseau n'avaient donc pas lieu d'être? «Pour la Fédération, c'était très préoccupant, car on n'avait pas d'écho du ministère à ce moment-là, a-t-il expliqué. Ce l'est encore, mais ce n'est pas la catastrophe annoncée.»

Préoccupé par les moyens de pression que les étudiants, mécontents de la hausse des droits de scolarité, menacent de mettre à exécution, M. Beauchesne rappelle la position de la Fédération. «Notre angle, c'est de leur permettre de se manifester, mais nous, c'est de maintenir les cours et de ne pas porter atteinte à la qualité de l'enseignement. Le reste ne nous concerne pas, on n'embarque pas dans ce débat-là», a-t-il soutenu.

25 août 2011

Étonnante hausse d'inscriptions dans les cégeps du Québec

Marc Allard, Le Soleil

(Québec) Malgré la baisse démographique appréhendée, les cégeps de la province accueillent un peu plus d'étudiants cette année que l'an passé, même en Gaspésie, où la survie du seul cégep était en jeu.

Selon les données préliminaires de la Fédération des cégeps, 174 861 étudiants se sont inscrits cet automne dans les 48 cégeps du Québec, une légère hausse de 1,4 % par rapport à l'an dernier.

Cette augmentation étonne la Fédération des cégeps, qui s'attendait à une chute des inscriptions dans les cégeps, comme l'avait prévu le ministère de l'Éducation.

«On devait effectivement - et ça, depuis au moins l'année passée ou l'année précédente - être en baisse dans notre réseau», indique Caroline Tessier, directrice des communications de la Fédération. «Mais ce n'est pas ce qui se produit.»

Le président-directeur général de la Fédération des cégeps, Jean Beauchesne, se réjouit de la hausse des inscriptions, soulignant que le Québec a besoin de 700 000 travailleurs d'ici 2014. «Il y a 70 % de ces nouveaux emplois-là qui sont de niveau postsecondaire, technique ou universitaire, précise-t-il. Donc, on est interpellé au premier chef.»

Dans les quatre cégeps de Québec, 330 étudiants de plus que l'an dernier se sont inscrits, une hausse 1,7 %. Du côté de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord, les inscriptions sont stables. Quant à la Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, elles attirent 16 étudiants de plus, une augmentation de 1,5 %.

Une victoire à Gaspé

Cette stabilité des inscriptions est un baume pour les cégeps en région, où la baisse démographique frappe fort. Avec ses 16 étudiants de plus, le Cégep de la Gaspésie et des Îles - le seul de la région, avec ses quatre campus à Gaspé, à Carleton-sur-Mer, à Grande-Rivière et aux Îles-de-la-Madeleine - a de quoi célébrer.

En mars, les enseignants et les étudiants du Cégep de Gaspé (le campus principal, à Gaspé) avaient lancé un mouvement pour sauver leur institution. La décroissance continue de la clientèle menaçait la survie du collège, qui est passé d'environ 1200 étudiants, il y a 10 ans, à environ 650 aujourd'hui.

Bien qu'elle soit très légère, la hausse enregistrée cette année prouve que le cégep n'a pas baissé les bras, soutient Louis Bujold, directeur des études du Cégep de la Gaspésie et des Îles. «On est bien contents, dit-il. Ça prouve que nos efforts ont porté fruit.»

Plusieurs mesures prises au cours des dernières années ont contribué à contrer la baisse des étudiants à la sortie du secondaire en Gaspésie, fait valoir M. Bujold. Par exemple, la création d'un groupe en soins infirmiers à Baie-des-Chaleurs a permis à des étudiants de suivre leurs cours par vidéoconférence avec le Cégep de Gaspé, tout en étant bien assis dans un local du centre hospitalier de la Baie-des-Chaleurs à Maria.

Des bourses ont aussi permis d'attirer 18 étudiants pour relancer le programme de foresterie, qui était interrompu depuis trois ans. L'accueil d'étudiants étrangers a également permis d'augmenter la clientèle de certains programmes.

Comme plusieurs cégeps en région, le Cégep de la Gaspésie et des Îles mise aussi sur les programmes exclusifs pour se maintenir à flot. Avec sa technique en tourisme d'aventure - unique dans la province -, par exemple, le campus de Gaspé attire environ une soixantaine d'étudiants d'un peu partout au Québec.

Une centaine d'étudiants étrangers, dont la majorité de l'île de la Réunion, viennent également combler une partie de la baisse démographique à laquelle le cégep doit faire face.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est toutefois loin d'être au bout de ses peines. D'ici 2015, la région sera confrontée à une diminution d'environ 30 % des finissants du secondaire, indique Louis Bujold.

En attendant, le cégep doit continuer d'innover s'il veut survivre, souligne-t-il. «Il faut juste être conscients qu'on n'est pas assis sur nos lauriers.»

Communiqué de presse

Rentrée collégiale : la Fédération des cégeps présente ses priorités pour 2011-2012

MONTRÉAL, le 25 août 2011 /CNW Telbec/ - Les étudiants et les étudiantes ont commencé leurs cours cette semaine dans la très grande majorité des 48 cégeps. À cette occasion, la Fédération des cégeps a présenté ses priorités pour l'année 2011-2012, qui visent à renforcer le rôle stratégique du réseau collégial public dans le développement social et économique du Québec.

Faire face aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée

Près de 70 % des nouveaux emplois créés d'ici 2019 exigeront une formation postsecondaire, selon Emploi-Québec. « Ces chiffres démontrent que les travailleurs de demain sont — et seront de plus en plus — des étudiants formés au niveau collégial », a affirmé M. Jean Beauchesne, président-directeur général de la Fédération des cégeps.

Dans ce contexte, le développement de la formation technique collégiale, et notamment de la formation continue destinée aux adultes, est un enjeu de grande importance. Les adultes et les entreprises doivent pouvoir accéder rapidement, au moment où ils en font

la demande, à la formation collégiale et à un ensemble de services adaptés à leurs besoins.

« Or des obstacles entravent toujours — dans certains cas depuis des années! — l'action des cégeps en formation technique et en formation continue. Ce qu'il faut en un mot, c'est beaucoup plus de flexibilité en formation technique et dans le financement de la formation continue », a ajouté M. Beauchesne.

Parmi les leviers nécessaires pour mieux servir la population québécoise, on retient entre autres :

une enveloppe budgétaire ouverte en formation continue, de sorte qu'aucun adulte ne se voit refuser l'accès à la formation collégiale, à temps plein ou à temps partiel, faute de financement. Bon an mal an, quelque 5000 adultes se retrouvent sur des listes d'attente dans le réseau collégial public — un problème récurrent qui doit être réglé;

des programmes de DEC technique dont le format et la durée sont variables, pour favoriser notamment leur évolution rapide en fonction des besoins du marché du travail;

des règles de financement plus souples pour pouvoir ajuster les services en matière de reconnaissance des acquis et des compétences. Il est clair que le Québec n'a pas les moyens de laisser de côté des personnes dont le bagage scolaire et professionnel n'a pu être reconnu parce que ces personnes sont immigrantes ou qu'elles ont suivi un cheminement particulier.

Par ailleurs, devant le taux de participation encore trop peu élevé de la main-d'œuvre québécoise à des activités de formation liées à l'emploi — 28,2 % des personnes de 25 à 64 ans, alors que la moyenne canadienne s'élève à 36 % —, les directions de la formation continue et des services aux entreprises des cégeps se sont mobilisées pour lancer en 2010 la campagne Mon retour au cégep, qui se poursuivra cette année (monretouraucegep.com).

Consolider le financement des cégeps

Rien dans le Budget du Québec ni dans l'étude des crédits ne laissait entrevoir la compression budgétaire de 31,3 M\$ imposée au réseau collégial en avril dernier par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. De ces 31,3 M\$, une coupure de 15,3 M\$ a été appliquée de manière paramétrique à tous les collèges. Le solde de 16 M\$ a été

récupéré par le ministère à travers un réaménagement des enveloppes budgétaires du réseau collégial.

À la suite de cette compression, au moins 28 collèges ont dû déposer ou déposeront sous peu des prévisions budgétaires déficitaires pour l'année 2011-2012. Les soldes de fonds des collèges — qui servent entre autres à faire face à ce type d'imprévu — leur permettront d'équilibrer leur budget, ce à quoi ils sont d'ailleurs légalement tenus. L'impact de la compression se fera sentir sur différents services et projets menés par les collèges, notamment ceux mis sur pied à la suite du rétablissement partiel des transferts fédéraux à l'enseignement postsecondaire en 2008.

Alors même que les besoins de formation de la population vont s'accroissant et que les exigences à l'endroit du réseau d'enseignement supérieur s'accroissent, une nouvelle compression en 2012-2013 remettrait en cause la capacité des collèges à répondre à l'ensemble de ces attentes. C'est pourquoi la Fédération fera valoir tout au long de l'année l'importance de consolider le financement des cégeps et de le stabiliser, par exemple à travers une entente de financement s'échelonnant sur un certain nombre d'années.

D'autres dossiers prioritaires

Parmi les autres priorités de la Fédération en 2011-2012 se trouve le dossier des étudiants et des étudiantes en situation de handicap. L'augmentation du nombre d'étudiants ayant des troubles d'apprentissage, des troubles de santé mentale ou des troubles de déficit de l'attention est très significative dans les cégeps. De 136 à l'automne 2000, le nombre de ces étudiants est passé à 2947 à l'automne 2010, ce qui représente une progression fulgurante en dix ans. Ce nombre pourrait même être plus élevé, compte tenu du fait que ces étudiants ne sont pas tous diagnostiqués ou déclarés tels à leur arrivée au cégep. Les collèges accueillent également des étudiants présentant un handicap « traditionnel » (déficience auditive, visuelle, etc.) dont le nombre est passé de 303 à l'automne 2000 à 1210 à l'automne 2010, ce qui constitue une hausse de près de 300 %. L'ensemble des étudiants en situation de handicap requièrent des services diversifiés et adaptés, que les cégeps doivent être en mesure de leur fournir à l'aide de ressources suffisantes.

Par ailleurs, l'internationalisation des cégeps (accueil d'étudiants internationaux, séjours à l'étranger pour les étudiants et les enseignants québécois, coopération internationale, etc.) et la recherche collégiale, dont le potentiel est encore insuffisamment exploité, font partie des grands dossiers de la Fédération cette année.

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, à qui elle offre des services en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, de formation continue, de financement, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de négociation et de relations du travail. La Fédération des cégeps représente les collèges pour la négociation des conventions collectives.

24 août 2011

Droits de scolarité: la ministre Beauchamp se montre serein

Pascale Breton, La Presse

En cette période de rentrée scolaire, la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, a accepté de nous parler des défis qu'elle aura à relever dans les mois à venir.

À l'aube d'un automne chaud, au moment où les étudiants attaquent le gouvernement sur la hausse des droits de scolarité, la ministre Line Beauchamp affiche de son côté une confiance tranquille.

Un gouvernement qui touche aux droits de scolarité sait d'avance qu'il soulèvera un vent de contestation. «On s'est toujours attendu à cela», affirme posément la ministre à La Presse.

Il est primordial de réinvestir dans le réseau universitaire et de rééquilibrer la part du financement venue des étudiants, estime la ministre. Il existe d'ailleurs «un fort consensus» à l'Assemblée nationale sur la nécessité de soutenir davantage le milieu universitaire, souligne Mme Beauchamp. Tous ne s'entendent pas, toutefois, sur les moyens d'y parvenir.

Le fardeau n'incombe pas seulement aux étudiants, assure la ministre. «Le plus grand pas est fait par l'ensemble de la population à même les impôts des Québécois, ce n'est pas banal. Je représente Montréal-Nord à l'Assemblée nationale, je sais quel est le revenu moyen des familles québécoises, notamment dans ma circonscription.»

La ministre insiste sur l'équilibre intergénérationnel qui doit être rétabli. Le gouvernement veut ramener la proportion des contributions des étudiants et de la population en général à ce qu'elle était à l'époque de la Révolution tranquille, à la fin des années 60.

«C'est la notion de juste part», précise Mme Beauchamp, qui souligne que les droits de scolarité, au Québec, sont les plus bas d'Amérique du Nord, et que les étudiants s'y endettent moins qu'ailleurs.

Les sommes générées grâce à la hausse des droits de scolarité seront réinvesties dans le réseau universitaire, promet la ministre. «Cet argent doit servir à l'amélioration de l'enseignement, de la recherche et du soutien aux étudiants à l'université.»

La contestation étudiante, qui pourrait mener jusqu'à la grève, risque tout de même de faire mal, en pleine année électorale ou préélectorale. «On n'en est pas là», rétorque la ministre.

Bulletin et décrochage

Mais en plus des droits de scolarité, d'autres dossiers risquent de faire des vagues, notamment l'implantation du bulletin universel. À Montréal, en particulier, l'Alliance des professeurs exige qu'on la reporte une fois de plus.

Si la ministre a accepté l'an dernier, il n'en est pas question cette fois. «Certains voudraient, à travers le bulletin unique, tout remettre en cause. Je dis non. On ne remettra pas tout en cause (la réforme). Dans la grande majorité du territoire québécois, le bulletin sera bel et bien en place.» La ministre s'attend à de la contestation à Montréal.

Avec des notes pour chacune des disciplines et des moyennes de groupe, le bulletin universel répond au souhait des parents, rappelle Mme Beauchamp. Il sera «plus simple, plus utile pour apprécier la progression de l'enfant».

Le milieu de l'Éducation est par ailleurs aux prises avec des problèmes récurrents auxquels il ne semble pas exister de solution miracle. Le décrochage scolaire et le faible

taux d'obtention de diplôme à 20 ans, surtout chez les jeunes garçons, est probablement à l'Éducation ce que sont les temps d'attente dans les urgences pour la Santé.

On constate quelques progrès, mais la situation demeure problématique d'année en année.

La clé est la valorisation de l'école, croit Mme Beauchamp. «Il faut que ce soit plaisant, motivant, d'ouvrir la porte de son école.»

Pour susciter l'intérêt des élèves - et particulièrement des garçons -, le gouvernement Charest mise notamment sur le sport, les activités parascolaires et l'intégration des nouvelles technologies dans les classes.

Dans les années à venir, on consacrera également beaucoup d'efforts à l'apprentissage de la lecture. Des études ont démontré clairement le lien entre les difficultés en lecture dès le bas âge et la réussite scolaire.

24 août 2011

Libre opinion - Qu'ils cessent de nous faire honte!

Bruno Falardeau - Étudiant à la maîtrise à l'Université Laval, lettre dans le Devoir

C'est à mon plus grand désarroi que le débat absurde sur les droits de scolarité se ravive sur la place publique depuis déjà quelques semaines. Nous devons cette absurdité à une infime partie de la jeunesse québécoise qui semble trop bornée, et trop immature, pour se rendre à l'évidence: à bien des égards, les Québécois vivent au-dessus de leurs moyens, y compris en éducation.

Cela fait des décennies que les étudiants du Québec paient leurs études postsecondaires au rabais par rapport au reste du continent et à la grande majorité des pays du monde occidental, qu'ils se butent à des ressources limitées sur leur campus et à un nombre exagéré de chargés de cours au premier cycle, et qu'ils s'entassent dans des universités décrépités qui, année après année, luttent pour boucler leur budget sans pertes financières.

Il est désarmant de constater que des jeunes de ma génération puissent faire preuve d'un manque aussi flagrant de rigueur intellectuelle, étalant un argumentaire défaillant dans les médias, faisant ainsi honte à l'autre jeunesse québécoise, celle qui est raisonnable, responsable et surtout réaliste.

J'entendais en fin de semaine sur les ondes de RDI ce cher Léo Bureau-Blouin affirmer qu'un gel des droits de scolarité pourra garantir au Québec les meilleurs médecins, les meilleurs avocats et les meilleurs architectes — je paraphrase. Et puis quoi encore? Quel argument bidon: il n'existe jusqu'à preuve du contraire aucune corrélation un tant soit peu logique entre la compétence des finissants universitaires et les droits de scolarité qu'ils auront eus à payer pendant leurs études.

Par ailleurs, plusieurs pays européens ont déjà mis fin ou mettront bientôt fin à la gratuité ou à la quasi-gratuité de leur éducation postsecondaire, signe que ces jeunes «socialistes» bornés ne sont aucunement au courant de ce qui se trame ailleurs dans le monde, préférant plutôt brandir les spectres du décrochage scolaire, de l'absence de solidarité sociale et de l'inaccessibilité aux études.

La très grande majorité des jeunes de ma génération sont à même de se payer une voiture neuve ou un téléphone intelligent, de s'exiler dans la métropole pour devenir «cool et branché», de vivre en appartement dans la même ville que leurs parents ou encore de s'envoler pour les «tout inclus» artificiels de l'Amérique centrale. Alors de grâce, que l'on ne vienne pas me dire qu'une minable hausse de 325 \$ par année, qui culminera à une facture de moins de 4000 \$ en 2017, les mettra tous à la rue!

Les manifestations étudiantes que ces bonnes gens tentent éperdument d'organiser ne sont bien souvent qu'une excuse bidon pour sécher les cours, pour faire reporter les examens et à la fin du compte pour empoisonner la vie de milliers d'étudiants qui, eux, ont la décence de se responsabiliser plutôt que de se comporter comme de vrais bébés gâtés sur la place publique.

Ces manifestations, si elles ont lieu, ne feront qu'alimenter la paresse crasse qui sévit chez la jeunesse actuelle et découragera davantage tout sens de responsabilité individuelle.

Bref, à vous, Monsieur Léo Bureau-Blouin, et à vos militants, je dis: «Vous nous faites honte.»

Bruno Falardeau - Étudiant à la maîtrise à l'Université Laval

23 août 2011

Rentrée collégiale sur fond de grogne

Pascale Breton, La Presse

Les quelque 172 000 cégépiens de la province sont rentrés en classe hier sur fond de grogne en raison de la hausse annoncée des droits de scolarité.

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) était à pied d'oeuvre pour accueillir les nouveaux élèves, qu'elle s'est promis de sensibiliser et d'informer activement.

À l'heure du midi, les terrains du collège Ahuntsic bourdonnaient d'activité. Dans une ambiance festive, musique, jeux et animation ont accueilli les nouveaux venus, à qui l'on offrait de la barbe à papa et... des dépliants d'information. «On travaille pour s'assurer que les finances ne soient pas un obstacle aux aspirations des étudiants», a expliqué le président de la FECQ, Léo Bureau-Blouin.

Le dernier budget provincial prévoit une hausse des droits de scolarité de 325\$ par année pendant cinq ans, ce qui les fera passer de 2168\$ à 3793\$.

Les étudiants devront non seulement absorber une hausse importante, mais ils ne reçoivent pas suffisamment d'aide de l'État, souligne, Léo Bureau-Blouin.

Selon les données des fédérations étudiantes, 60% des étudiants n'auraient pas accès aux prêts et bourses, et les trois quarts ne seraient pas admissibles aux bourses en raison du revenu familial de leurs parents, jugé trop élevé.

«Cela entraîne des conséquences graves. Les étudiants travaillent de plus en plus. Il n'est pas rare de voir un étudiant travailler de 20 à 25 heures par semaine ou étudier à temps partiel. C'est un phénomène inquiétant», affirme M. Bureau-Blouin.

De son côté, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) a symboliquement installé des pancartes «à vendre» devant le collège Saint-Laurent, à Montréal, le cégep Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse, le cégep François-Xavier-Garneau, à Québec, et le cégep de Sherbrooke de même que devant des pavillons de l'Université McGill et de l'Université du Québec à Montréal.

L'idée était de démontrer que «l'éducation n'est pas une marchandise ou un investissement économique, mais un droit fondamental», a expliqué l'ASSÉ.

Plusieurs dossiers prioritaires

Par ailleurs, si la hausse des droits de scolarité est le principal cheval de bataille des étudiants cette année, elle n'est pas le seul: l'intégration des élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage et d'adaptation ainsi que la persévérance et le taux d'obtention de diplôme sont également des dossiers prioritaires pour la FECQ.

Seulement un étudiant sur trois obtient son diplôme collégial dans le temps prescrit. Le tiers des étudiants ne l'obtiennent jamais.

«Il existe beaucoup de défis pour le réseau des cégeps. On s'est beaucoup amélioré au fil du temps, mais ce n'est pas tout d'accéder au cégep, il faut un diplôme aussi», lance M. Bureau-Blouin.

La surpopulation dans les cégeps de la région métropolitaine, conséquence de la dévitalisation des régions, est une autre source de préoccupation pour la FECQ. La Fédération souhaite que le ministère de l'Éducation accentue les mesures pour retenir la clientèle dans les cégeps des régions éloignées, notamment au moyen d'encouragements financiers et de programmes exclusifs.

Lundi, 22 août 2011 • ASSÉ

Hausse des frais de scolarité : l'ASSÉ lance sa campagne en mettant symboliquement en vente six cégeps et universités de la province

Communiqué de presse

Montréal, 22 août 2011- En cette journée de rentrée scolaire pour des milliers d'étudiants et d'étudiantes du cégep, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) lance officiellement sa campagne visant à faire reculer le gouvernement Charest sur sa hausse des frais de scolarité. « Depuis les derniers mois, nous n'avons cessé de nous mobiliser afin de dénoncer la hausse des frais de scolarité. À partir d'aujourd'hui, nous augmenterons la pression à chacune de nos actions, jusqu'à ce que le gouvernement renonce à augmenter les frais. » déclare Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole de l'ASSÉ.

Déjà ce matin, des militants et militantes de l'ASSÉ ont symboliquement mis en vente leur cégep ou leur université, afin de protester contre la hausse de leur facture étudiante de 1625\$ annuellement à terme. En effet, d'immenses affiches d'agences immobilières ont été mises en place devant le cégep de Sherbrooke, le cégep Lionel-Groulx à Sainte-Thérèse, le collège Saint-Laurent à Montréal et le cégep François-Xavier-Garneau à Québec, l'Université McGill et l'Université du Québec à Montréal. « Nous mettons aujourd'hui nos cégeps et nos universités en vente pour illustrer l'absurdité de la vision de l'éducation qu'à le gouvernement libéral. Pour nous, l'éducation n'est pas une marchandise ou un investissement économique, mais plutôt un droit fondamental », ajoute le porte-parole. « Ce qui se cache derrière la hausse des frais de scolarité, c'est la privatisation du système d'éducation québécois ».

« Le gouvernement libéral justifie sa hausse des frais de scolarité en affirmant que l'éducation postsecondaire sert avant tout l'économie. Pour nous, elle est plutôt un service public qui doit être accessible à tout le monde, peu importe l'épaisseur de son portefeuille ! » conclut Gabriel Nadeau-Dubois.

Seule association étudiante nationale comprenant des membres de tous les cycles d'enseignement supérieur confondus, l'ASSÉ regroupe actuellement près de 45 000

membres dans les cégeps et les universités du Québec. Elle milite depuis sa création pour l'accessibilité à un système d'éducation gratuit, public et de qualité.

30-

Renseignements :

Philippe Lapointe, attaché de presse : 514-835-2444

Bureau de l'ASSÉ : 514-390-0110

Courriel : executif@asse-solidarite.qc.ca

Site web : www.asse-solidarite.qc.ca

22 août 2011

Une réforme sans éclat au cégep

Marc Allard, Le Soleil

(Québec) C'est la rentrée, ce matin, pour les quelque 22 600 étudiants des cégeps de Québec et de Lévis, qui verront cette année si la deuxième cohorte de la réforme passera moins inaperçue que la première.

Après un an de spéculations, les quatre cégeps francophones de la région métropolitaine de Québec constatent aujourd'hui que les résultats des étudiants issus du renouveau pédagogique ressemblent beaucoup à ceux de leurs étudiants antérieurs.

«Il n'y a pas eu de coupure, il n'y a pas eu de clivage», tranche Guy Demers, directeur général du Cégep de Lévis-Lauzon. «On en a fait un gros dossier, mais dans les faits, la transition se fait normalement.»

Au Cégep Limoilou, au Collège François-Xavier-Garneau et au Cégep de Sainte-Foy, les directeurs font le même constat.

«Rien ne nous indique qu'il y a eu un drame, les jeunes de la réforme se sont bien adaptés et les profs aussi», souligne Claude Boutin, la directrice des communications du Cégep de Sainte-Foy.

Dans ce cégep, par exemple, le taux de réussite est passé à 87 % en 2010, alors qu'il était de 88,8 % en 2009 et de 86 % en 2008, des écarts qui ne sont pas significatifs, indique Mme Boutin.

Branle-bas de combat

En 2008, la Fédération des cégeps avait tiré la sonnette d'alarme à l'arrivée des élèves du renouveau pédagogique dans les collèges, estimant que ceux-ci ne savaient pas à quoi s'attendre de ces nouveaux étudiants passés par la réforme.

Un an plus tard, un comité de travail avait été créé par le ministère de l'Éducation afin de mieux informer les cégeps et d'assurer une transition en douceur. Formation des professeurs, projets-

pilotes pour diversifier les méthodes d'enseignement, fiches d'information sur la réforme, échanges avec les commissions scolaires et les professeurs du secondaire : plusieurs initiatives avaient été prises dans les collèges, à la satisfaction de la Fédération des cégeps.

Cette transition a permis de mieux jauger les élèves de la réforme. Mais avec l'arrivée de la génération C, ces Québécois nés entre 1984 et 1996 qui ont grandi avec l'ordinateur, Internet et le téléphone cellulaire, les cégeps avaient déjà commencé à préparer le terrain pour ces étudiants qui ont peut-être été forgés bien plus par la technologie que par le renouveau pédagogique.

Depuis le milieu des années 90, souligne Guy Demers, le directeur du Cégep de Lévis-Lauzon, tous les programmes techniques ont été revus sous l'angle de la compétence. «Ça veut dire prendre des savoirs et leur donner un sens en les enseignant à travers une tâche», résume-t-il. «Le fait qu'on travaille par compétence et qu'au secondaire, ce soit la gestion par projets, ce n'est pas si loin que ça l'un de l'autre», fait aussi remarquer le directeur général du Cégep Limoilou, Louis Grou.

Les enseignants du cégep ont aussi dû s'adapter à cette génération qui n'a plus le même rapport à l'autorité, note Denise Trudeau, directrice générale du Collège François-Xavier-Garneau. «Ils questionnent beaucoup plus, décrit-elle. Comme ils ont beaucoup d'information, ils sont beaucoup plus sceptiques.»

Un style qui a obligé les professeurs à faire participer davantage les étudiants en classe, au moyen d'expériences, de projets et d'outils technologiques interactifs, illustre Mme Trudeau. «L'étudiant n'est plus un spectateur, dit-elle, il est vraiment un acteur.»

Quant à l'effet de la réforme, il faudra peut-être attendre encore quelques années avant de pouvoir vraiment le distinguer, estime Anne Filion, directrice des études au Cégep Limoilou.

«Le renouveau a été appliqué de façon inégale dans les commissions scolaires, dit-elle. Il y a peut-être des étudiants qui nous sont arrivés l'année dernière qui n'avaient pas été exposés tant que ça au renouveau. Donc, c'est peut-être difficile de voir s'il y a des répercussions au niveau collégial. Plus on va attendre, plus on va être sûr des observations que l'on fait.»

Stabilité surprise

Malgré la baisse anticipée du nombre d'élèves, les cégeps de la région métropolitaine de Québec ont obtenu à peu près autant d'inscriptions que l'an dernier; un d'entre eux aura plus d'élèves cette année.

Le nombre d'inscriptions ne sera pas encore tout à fait fixé avant la fin septembre, mais les cégeps Limoilou, de Lévis-Lauzon, de Sainte-Foy et Champlain-St. Lawrence comptent jusqu'à maintenant environ le même nombre d'inscriptions que l'an dernier.

Le Collège François-Xavier-Garneau a vu une augmentation de 8,9 %. «On n'anticipait pas une hausse aussi importante», dit Sylvie Fortin, porte-parole du Collège. «On a mis beaucoup de nouveautés cette année dans notre programme de formation.»

Le ministère de l'Éducation fournit chaque année des prévisions démographiques aux cégeps. Les dernières indiquaient qu'il y aurait une baisse démographique dans la région de la capitale de 2010 à 2018. Au Cégep Limoilou, par exemple, «on s'attendait cet automne, effectivement, à une baisse autour de 300 ou 400 étudiants», indique la directrice des études, Anne Filion. «Ça ne s'est pas produit, alors on est très heureux de cette stabilité!»

Nombre d'inscriptions pour l'automne 2011

> Cégep Limoilou: environ 5800, stable

- > Cégep de Lévis-Lauzon: environ 3030 élèves, stable
- > Cégep de Sainte-Foy: environ 6550, stable
- > Collège F.-X.-Garneau: environ 6300, en hausse de 8,9 %
- > Cégep Champlain-St. Lawrence: environ 950, stable

21 août 2011

Hausse des droits de scolarité: les étudiants sur le pied de guerre

Pierre-André Normandin, La Presse

Les Fédérations étudiantes collégiale et universitaire lancent aujourd'hui une campagne contre la hausse des droits de scolarité décrétée dans le dernier budget provincial. En plus d'organiser une grande manifestation à Montréal, le 10 novembre, et d'envisager une grève générale à l'hiver, les étudiants promettent de s'attaquer directement à la réélection des députés libéraux.

Alors que les rumeurs d'élections provinciales se multiplient, les représentants étudiants ont ciblé une quinzaine de libéraux élus par une marge de moins de 1000 voix afin de les talonner au cours des prochains mois. À moins que le gouvernement Charest ne plie, leur élection sera sérieusement compromise, préviennent les deux principales fédérations étudiantes. « On est prêts à faire des actions politiques. Habituellement, on ne se rend pas là, mais s'il faut se mêler de l'élection provinciale pour s'assurer que les députés libéraux ne soient pas réélus, on va le faire », a assuré Léo Bureau-Blouin, président de la FECQ.

Les étudiants ne digèrent tout simplement pas la décision du gouvernement Charest de décréter une hausse des droits de scolarité pour les cinq prochaines années. Le dernier budget prévoit que la facture pour les étudiants augmentera de 325 \$ par année jusqu'en 2017, passant de 2168 \$ à 3793 \$.

«C'est évident que si le gouvernement Charest reste campé sur ses positions, on va continuer à augmenter nos moyens de pression et on va aller jusqu'à la grève s'il le faut», a indiqué Léo Bureau-Blouin.

Les étudiants ont bon espoir de faire plier le gouvernement. « On l'a vu dans les dernières années et tout récemment avec le gaz de schiste, ce gouvernement recule lorsqu'il y a pression populaire », a lancé Martine Desjardins, présidente de la FEUQ.

Et pression il y aura, assurent les étudiants. En plus des députés et ministres libéraux qui se verront talonnés dans leurs sorties publiques, des manifestations sont prévues partout au Québec tout au long de l'automne. La plus importante doit avoir lieu le 10 novembre à Montréal. Un débrayage pourrait également survenir à l'hiver.

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) invite pour sa part les étudiants à bien se renseigner avant de lancer leurs moyens de pression. Selon son directeur général, Daniel Zizian, la hausse des droits correspond à un simple rattrapage rendu nécessaire par des années de gel.

Durant la dernière année scolaire, les étudiants québécois payaient les plus faibles droits de scolarité au pays, selon Statistique Canada. La moyenne canadienne des frais de scolarité est de 5138 \$ par année alors que les étudiants ontariens avaient les frais les plus élevés à 6307 \$.

Au bureau de la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, on s'est refusé à tout commentaire dimanche.

20 août 2011

Conciliation études-travail: travailler plus ou s'endetter?

Gilbert Leduc, Le Soleil

(Québec) Pour Léo Bureau-Blouin, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, il est inquiétant de constater que cette nouvelle «sensibilité» à l'égard de la conciliation entre les études et le travail risque de s'envoler en fumée dans la foulée de la hausse des droits de scolarité qui s'appliquera à compter de 2012.

«Pour un étudiant, il n'existe pas mille et une façons pour aller chercher plus d'argent afin de payer les frais de scolarité qui passeront de 2700 \$ à 4700 \$ d'ici à 2016 dans les universités : s'endetter davantage ou travailler encore plus d'heures», affirme M. Bureau-Blouin en dénonçant le «double discours» du gouvernement du Québec «qui demande aux étudiants de ne pas travailler trop d'heures afin qu'ils consacrent plus de

temps aux études et qui, en même temps, exige qu'ils contribuent davantage au paiement des frais de scolarité sans tenir compte du fait que les parents ne sont pas toujours en mesure de les aider financièrement.»

Un sondage réalisé par TD Trust Canada auprès de 1000 étudiants canadiens âgés de 18 à 24 ans et diffusé le 10 août révélait que 51 % des étudiants québécois admettaient se sentir inquiets (35 %) ou stressés (16 %) lorsqu'ils songent au financement de leurs études. «Deux tiers des étudiants prévoient être endettés au moment de l'obtention de leur diplôme et près d'un étudiant sur cinq prévoit avoir des dettes de plus de 25 000 \$», souligne le sondage.

Selon la banque, le coût moyen d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires d'une durée de quatre ans pour un étudiant québécois ayant quitté le nid familial est d'environ 48 000 \$.

Les petites entreprises n'ont pas encore compris

Auteur en 2008 d'un essai intitulé *Entre la classe et les Mcjobs : portrait d'une génération de cégépiens*, Jacques Roy s'intéresse à la conciliation entre les études et le travail.

Enseignant au Cégep de Sainte-Foy et chercheur à l'Observatoire Jeunes et société, il soutient qu'un travail à temps partiel exigeant plus de 20 heures par semaine représente un risque. Dans l'enquête réalisée auprès de plus de 1700 cégépiens, il estimait que 27 % de ces derniers consacraient 20 heures et plus à un emploi au cours de l'année scolaire. Quelques années plus tard, il constate que le portrait n'a guère changé. Ce qu'il y a de nouveau, à son avis, c'est le comportement des entreprises - surtout des plus grandes, qui sont plus sensibilisées que jamais à la conciliation entre les études et le travail - et la concertation qui a vu le jour dans plusieurs régions en vue de combattre le décrochage scolaire.

«Dans le cas des petites entreprises, c'est plus compliqué. Elles n'ont pas toujours les moyens de faciliter la conciliation et bien souvent elles n'ont pas cette préoccupation.»

Jacques Roy croit également que les jeunes sont souvent «gênés» de dire non à leur patron lorsque ce dernier leur propose de faire des heures additionnelles. «De crainte de

se faire supplanter sur la liste d'ancienneté ou même de perdre leur boulot, des jeunes se sentent parfois obligés d'accepter de faire plus de travail, et ce, au péril de leur réussite éducative», souligne-t-il en demandant aux employeurs de faire preuve d'un peu de compréhension à l'égard de leurs jeunes salariés.

20 août 2011

Conciliation études-travail: quelques chiffres

Gilbert Leduc, Le Soleil

(Québec) 45 % des étudiants au travail

En 2010, Statistique Canada révélait que 45 % des étudiants de 15 à 24 ans travaillaient pendant l'année scolaire. À titre comparatif, au cours des années 70, alors que leurs parents étaient sur les bancs d'école, à peine 25 % des étudiants avaient un emploi durant l'année scolaire.

6300 \$ par année

Selon cette enquête, la rémunération moyenne des étudiants s'établissait à 6300 \$ pendant l'année scolaire 2009-2010, soit l'équivalent d'un salaire horaire de 11,80 \$.

11 heures ou plus par semaine

Un sondage sur les finances des étudiants rendu public au début du mois d'août par TD Canada Trust montrait que 78 % des étudiants québécois déclaraient travailler pendant l'année scolaire et 69 % d'entre eux le faisaient 11 heures ou plus par semaine.

Transport, restos... et cellulaires

Outre les dépenses de base, les principales dépenses discrétionnaires des étudiants, selon le sondage de TD Canada Trust, sont les frais de transport (45 %), de restaurants (15 %) et la nouvelle technologie comme les téléphones cellulaires et les ordinateurs portatifs (13 %).

Confort et autonomie

Dans un essai publié en 2008, *Entre la classe et les Mcjobs : portrait d'une génération de cégépiens*, l'enseignant et chercheur Jacques Roy, du Cégep de Sainte-Foy, indiquait que 79 % des cégépiens travaillaient pour accroître leur autonomie financière

et se donner un meilleur confort. Seulement 15 % besognaient pour payer le loyer ou l'épicerie.

McGill trouve une façon de continuer à exiger des frais de 29 500 \$ pour un MBA

La Presse canadienne 19 août 2011 15h03 Éducation

En mettant davantage l'accent sur les affaires internationales, l'Université McGill pourra continuer à exiger des frais de scolarité de 29 500 \$ pour sa maîtrise en administration des affaires («MBA»), des frais neuf fois plus élevés que la limite permise par le gouvernement du Québec.

La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Line Beauchamp, a annoncé aujourd'hui que l'université montréalaise proposera à l'automne 2012 un programme modifié «afin de se conformer aux Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec».

En accentuant son orientation en affaires internationales _ notamment avec un corps professoral provenant en majeure partie de l'étranger _, l'Université McGill donnera un «caractère spécialisé» à son programme, ce qui lui permettra de satisfaire aux critères établis par le gouvernement, a indiqué Mme Beauchamp.

La ministre a précisé qu'il ne s'agit pas d'une exception pour McGill, car d'autres institutions québécoises, a-t-elle dit, offrent déjà des programmes au statut similaire.

L'institution anglophone montréalaise soutenait qu'elle devait exiger de tels frais de scolarité pour proposer et maintenir un programme de calibre mondial. McGill plaidait aussi que les étudiants au MBA pouvaient facilement se permettre d'acquitter des frais de scolarité plus élevés, puisque plusieurs d'entre eux sont déjà des professionnels dont le retour aux études est défrayé par l'employeur.

Le gouvernement du Québec, lui, estimait que McGill, à titre d'institution subventionnée, violait l'esprit et la lettre de la loi, et qu'elle ne pouvait fixer à sa guise les frais de scolarité. L'université a finalement écopé plus tôt cette année d'une amende de 2 millions \$.

«En faisant reconnaître le caractère spécialisé de son programme et de ses étudiants, j'estime que le travail réalisé par l'Université McGill a tenu compte des exigences que je lui ai fait connaître le printemps dernier, a estimé la ministre Beauchamp par voie de communiqué. Ces modifications confirment le statut particulier du programme au regard des exigences du ministère.»

18 août 2011

Des étudiants de l'Université de Sherbrooke mis à l'amende pour avoir manifesté Radio-Canada

Le président de la FEUS, Maxime-Olivier Hinse

Une dizaine d'étudiants de l'Université de Sherbrooke contestent les constats d'infraction pour tumulte reçus vendredi dernier lors d'une conférence prononcée par Jean Charest.

Les étudiants ont profité de la présence du premier ministre du Québec pour manifester leur désaccord face à la hausse des droits de scolarité. Ils ont été escortés à l'extérieur de la salle par des agents de sécurité de l'institution d'enseignement.

«C'est la première fois que je vois ça, des constats d'infraction remis pour si peu. On a chanté un slogan pendant 30 secondes et on est sortis très calmement. C'est la sécurité qui nous a remis au Service de police (SPS) qui était à l'extérieur, qui n'a pas vu les faits, qui nous a remis les billets d'infraction pour tumulte comme si on avait cassé des choses. C'est la première fois où je vois l'université brimer autant la liberté

d'expression», s'étonne Renaud Giraldeau, de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS).

« Qu'ils tentent de limiter notre droit de manifester en utilisant le SPS, c'est inacceptable. Aux dernières nouvelles, manifester était encore un droit garanti par la charte », croit le président de la FEUS, Maxime-Olivier Hinse.

La contravention s'élève à 156 \$

Les étudiants ont demandé au rectorat de rendre des comptes sur les agissements du service de sécurité, mais soutiennent ne pas avoir eu de réponse jusqu'à maintenant.